



## PROCES VERBAL

### COMITE DE DIRECTION

<b>Réunion du :</b>	Jeudi 12 septembre 2019 à 18h45
<b>A :</b>	Montbéliard
<b>Présidence :</b>	Monsieur, Daniel ROLET.
<b>Présents :</b>	Madame, Liliane ESPITALIER, Messieurs, Jean-Jacques AUBRY, Didier BONTEMPS, Michel BROGLIN, Thierry CORROYER, Jean-Pierre CRETENET, Christian DUBAIL, Raphaël GERALDES, René JOURNOT, Nelly JULLIARD, Kamel KHELLADI, Daniel MAILLARD, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Hubert PASCAL, André PERROT, Jean-Marie ROBELIN, Jean-Louis SAULCY, André SCHNOEBELEN, Philippe SURDOL.
<b>Excusés :</b>	Mesdames, Michelle GUERRA-BORGES, Messieurs Gérard FERRAND, Christophe GIRARDET, Jean-Luc JOUFFROY, (représenté par Thierry CORROYER pour tous votes), Jean-Daniel HEITZMANN.
<b>Assistent :</b>	Monsieur Jérôme POBELLE, (Directeur Administratif),

Daniel ROLET accueille ses collègues espérant que chacun a passé de bonnes vacances, et est prêt pour cette nouvelle saison.

#### **1./ AFFILIATION CLUBS**

##### ***FC Planoise***

Après l'arrêt du club de Planoise Chateaufarine, les joueurs vétérans, qui évoluaient en équipe 3 du club souhaitent continuer à jouer. Ils ont donc procédé à la création d'une association par le biais des services préfectoraux. Les statuts ont été transmis et le chèque de caution déposé.

**Vote pour : 23**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

***Le comité de direction valide cette création à l'unanimité.***

##### ***SR Belfort***

Nous avons un dossier de demande d'affiliation concernant un club de futsal sur la ville de Belfort, ce club souhaitant s'engager en compétition permanente de ligue en Futsal.

Le chèque de caution a été déposé.

**Vote pour : 21**

**Vote contre : 1**

**Abstention : 1**

**Le comité de direction valide cette création.**

### **Sporting Planoise**

Il s'agit d'un club exclusivement de jeunes. La création de ce club est à l'initiative d'un éducateur souhaitant faire jouer les jeunes du quartier de Planoise.

Une rencontre a eu lieu avec la ville de Besançon et des représentants du club au cours de laquelle il a été acté :

- un changement de président, et demande de noms d'éducateurs, afin que le dossier d'affiliation puisse aboutir.
- l'engagement uniquement d'équipes de jeunes U7 U9 et U11, avec possibilité d'engager une équipe U13 en phase printemps en fonction des événements

Les statuts ont été transmis et le chèque de caution déposé.

Daniel ROLET propose d'acter que la création de ce club est soumise au fait qu'il sera réalisé des engagements uniquement jusqu'à U13. Il rappelle également que l'intérêt est de faire jouer les enfants du quartier de Planoise.

**Vote pour** : 23

**Vote contre** : 0

**Abstention** : 0

**Le comité de direction valide cette création à l'unanimité.**

## **2./ MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES**

### 2/1. Propositions de la commission des compétitions seniors

Philippe SURDOL présente à ses collègues plusieurs propositions de modifications qui seront apportées aux règlements seniors. Pour chacune, il apporte des explications et précisions.

Articles concernés :

#### 2/2. Article 10 règle des 10 m / carton blanc

6 districts sur les 7 districts de notre ligue n'appliquent pas la règle des 10m.

La FFF l'autorisait, mais seulement sur une période définie, et ce à titre d'essai. Cela s'est fait il y a quelques saisons en arrière.

La règle du carton blanc a été revue et simplifiée afin que son application soit plus simple pour les arbitres dans la mise en œuvre sur les terrains. La ligue de Bourgogne Franche Comté proposera que cette règle soit mise en application en ligue et dans les districts, lors de la prochaine assemblée générale de la ligue.

Jean Marie ROBELIN précise que la CDA est d'accord sur le fond et approuve cette standardisation.

#### 2/3. Art 12

Forfait simple : une équipe déclarant forfait au match « aller », se déplacera en tout état de cause au match « retour ».

#### 2/4. Art 16. Nouvel Art qui reprend l'article 167 des RG de la FFF

Daniel ROLET explique à ses collègues que la ligue va proposer, lors de son assemblée générale du 12 octobre, de voter l'autorisation pour les districts d'ajouter et / ou modifier l'article 167.

Ceci afin que nous puissions remettre le règlement limitant le nombre de joueurs pouvant « descendre » en équipe inférieure.

Aussi, il est proposé que la commission des compétitions seniors travaille sur cet article afin de l'adapter et l'intégrer aux règlements du district.

Une proposition de texte sera réalisée lors du prochain comité de direction.

#### 2/5. Art 15, Nouvel Art

Qui précisera :

- les modalités de report des rencontres du district avec les permanences
- les cas de report non officialisé sur le site du district avec obligation pour les 2 équipes et l'arbitre de se déplacer et d'être présents aux vestiaires.

Un membre demande s'il est envisageable de standardiser le principe des reports de matchs appliqué en Ligue ce qui supprimerait nos permanences du samedi et dimanche

#### 2/6. Art 21 du RI

Le service juridique de la Fédération Française de Football nous a alertés sur le contenu de l'article 21 de notre Règlement Intérieur. Cet article concerne « les comptes des clubs ».

En effet, il n'est pas possible d'appliquer pour une même équipe « la mise en forfait général » et « la mise hors compétitions ». Les conséquences pour ces deux termes sont différentes. Dans le premier cas, toutes les équipes seniors du club sont aussi déclarées en forfait général, tandis que dans le second cas, seule l'équipe fanion est placée hors compétitions.

***Le comité valide le fait que la commission réalise des propositions lors du prochain comité de direction.***

### **3./ CNDS**

Deux dossiers doivent être dissociés, dans le cadre du CNDS, tout d'abord celui du district, et ensuite le dossier concernant les clubs.

#### Les dossiers clubs

Depuis cette année les dossiers déposés par les clubs ont été traités directement par la ligue.

Les clubs de notre district ont plus d'argent de la part du CNDS, avec en moyenne, 404,00 euros de plus par club, et 124,00 euros de plus par projet. 38.950,00 euros seront perçus par les clubs au total.

#### Le dossier district

Comme en 2018, 32.000,00 euros nous sont aussi attribués en 2019, avec moins de clubs mutualisés.

Pascal MARCHETTI présente un tableau détaillant les sommes attribuées aux 12 clubs qui ont déposé un dossier de mutualisation.

Il précise que deux demandes de clubs ont été rejetés puisque ces deux clubs ont déposés des dossiers en direct sur le site CNDS.

Il donne à ses collègues les explications quant à la façon dont les sommes sont attribuées pour chacun des dossiers mutualisation.

### **4./ DEPARTEMENT TECHNIQUE**

#### *4/1. Calendrier général jeunes et Féminines*

Thierry CORROYER présente aux membres du comité de direction le calendrier général jeunes, en y apportant des explications et commentaires.

#### **Championnats U15 et U18**

##### U15 Foot à 11 et à 8 : 3 phases + futsal trêve hivernale + coupes

1ère phase : Phase automne jusqu'aux vacances de Toussaint

- 2ème phase : dite phase promotion (32 équipes : les 6 premiers de chaque groupe de D1 et les 2 premiers de chaque groupe de D2) pour désigner les 5 équipes qui accéderont en Inter secteurs au printemps.  
Pendant cette phase, les autres équipes jouent les premiers tours de la coupe U15 Magasins U.
- 3ème phase : Phase Printemps + phase finale coupe Trophée U15 Magasins U (équipes phase promotion) et Coupe U15 Magasins U (toutes les autres équipes).

#### U18 : 2 phases + futsal trêve hivernale + coupes

- 1ère phase : Phase automne jusqu'à début décembre  
Pour cause de coupe Gambardella, pas de phase promotion  
Les 5 meilleures équipes accèdent en Inter secteurs.
- 2ème phase : Phase Printemps + phase finale coupe Trophée U18 Magasins U (équipes de D1 et D2) et Coupe U18 Magasins U (équipes de D3 + éliminés 1er tour de la coupe Trophée U18 Magasins U).

#### **Foot Animation**

##### U13 et U11

- 1ère phase : Phase automne - matches simples + défis  
Les 9 meilleures équipes U13 accèdent en Inter secteur.
- 2ème phase : Phase printemps - matches simples + défis avec groupe de niveau

U11 F : brassage jusqu'aux vacances de la Toussaint. Phase suivante en fonction du nombre d'équipes et de leur géographie.

##### U9, U8F et U7

Plateaux tout au long de la saison avec JND en fin de Saison

#### **Féminines. Championnats et Coupes**

##### Seniors F, U18 F, U16 F à 11

Phase automne jusqu'à début décembre  
Phase printemps de Mars à Juin

##### U18 F

Uniquement 5 équipes, la commission réfléchit à des propositions pour la 2ème partie de saison.

##### U16 F à 11

L'initiative de faire des équipes à 11 est une belle réussite vu le nombre d'équipes engagées. Cela ne lèse pas les équipes U16 F à 8.

##### U16 F à 8

Phase automne jusqu'à début décembre.  
Phase printemps à définir en fonction du nombre d'équipes engagées.

##### U13 F

Phase automne jusqu'aux vacances de Toussaint.  
Phase Printemps de début décembre à début Juin.

*4/2. Les différences entre la saison 2018/2019 et la saison 2019/2020*

#### **Critères pour composition des groupes**

3 critères : Sportif, Encadrement et Structuration des clubs (label jeunes) + Malus joueurs et encadrement,

L'ordre hiérarchique est le suivant : 1- Sportif, 2- Malus, 3- Encadrement, 4- Structuration des clubs

Vu le peu de points attribués pour chaque critère (2 pts, 1 pt, 0 pt), la différence se fera plus par rapport au malus donc au mauvais comportement des licenciés.

### **U19**

Trop peu d'équipes pour faire un championnat cohérent (4 équipes avaient donné leur accord fin juin, début juillet). Catégorie non reconduite.

### **U15 foot à 8**

Seulement 4 équipes (GJ Saugeais 2, Besancon Mahorais, Besancon Prés de Vaux, et Bavilliers 2). Impossibilité de faire un championnat cohérent avec si peu d'équipes et de plus éloignées les unes des autres.

La solution est de les incorporer dans le championnat U15 D3.

Lors des rencontres entre équipes foot à 11 et équipes foot à 8, liberté est laissée aux clubs de jouer à 8 ou à 11, suivant le nombre de joueurs.

Ces rencontres sont officielles avec établissement d'une FMI, mais ne comptent pas dans le classement des groupes.

### **U13 et U11**

Phase automne avec des matches simples + défi, mais plus de plateaux de brassage.

Cela permet une meilleure organisation pour les clubs, une meilleure occupation des terrains et vestiaires, et plus de facilité sur le plan administratif.

### **Rassemblement U11**

Ce rassemblement n'est pas reconduit

#### *4/3. Problèmes*

### **U18 F**

Nous avons 5 équipes foot à 8 en District (4 du DTB et 1 de HS).

Il y a 8 équipes en R1 et 9 équipes en R2 foot à 11 en Ligue.

La réglementation Ligue qui autorise des U16 et U17 à jouer en Seniors F à 11, fait qu'il y a moins d'équipes U18 F, donc plus de déplacement vu la géographie des clubs. Par exemple, Saint Vit doit aller jouer à Sens en U18 F R2.

En district, ne sont autorisées que 2 U17 en Seniors F.

Le but est d'avoir plus d'équipes U18F afin d'éviter les kilomètres et de pouvoir constituer des championnats cohérents. Bien sûr, il y aura un peu moins d'équipes seniors au départ.

#### *4/4. Arbitrage à la touche par les joueurs.*

Il est obligatoire en U13, et c'est une préconisation en U15.

Lors des réunions de rentrée U15 / U18, certains clubs ont demandé que lors des matches U18, ils puissent avoir la même liberté d'action qu'en U15.

## **5./ COMPETITIONS SENIORS**

### *5/1. Equipes engagées*

	<b>Saison 2019/2020</b>	<b>Saison 2018/2019</b>
D1 :	2 groupes de 12 équipes	1 grp de 12 équipes, 1 grp de 13
D2 :	4 groupes de 12 équipes	3 grps de 12 équipes, 1 grp de 11
D3 :	7 groupes de 12 équipes 1 groupe de 11 (Lavier 3 forfait général)	8 groupes de 12 équipes
D4 :	10 groupes dont 4 de 10 équipes et 6 de 9 équipes	11 groupes dont 5 de 10 équipes et 6 de 9 équipes
	<b>Total : 261 équipes</b>	<b>Total : 272 équipes</b>

Perte de 11 équipes liée aux difficultés des clubs, à la baisse de l'effectif Séniors, aux fusions.

## *5/2. Coupe Crédit Mutuel*

1<sup>er</sup> tour : 16 équipes forfaits

1 match en appel (donc 1 match reporté pour le 2<sup>e</sup> tour) et quelques matchs avec joueurs suspendus.

Une remarque est émise concernant ce nombre important de forfaits : est-il possible de décaler le début de nos compétitions d'une semaine ?

## *5/3. Coupe Haut Doubs Créer Bâtir*

13 groupes de 6 équipes, avec mini championnat sur 5 journées. A noter 9 forfaits lors de la 1<sup>ère</sup> journée.

## *5/4. Coupe Bigmat LMHD*

1<sup>er</sup> tour le 15 septembre, avec 1 match reporté suite à un dossier en appel sur la coupe Crédit Mutuel

## *5/5. Demande de dérogation*

Un club a demandé à pouvoir faire jouer 5 ou 6 joueurs mutation hors délai dans son équipe 3 (D4) et occasionnellement en équipe 2

La commission des compétitions séniors ne souhaite pas accorder cette dérogation, car il sera impossible de ne pas l'étendre pour d'autres demandes similaires

***A l'unanimité, le comité de direction valide la décision de la commission des compétitions séniors.***

## **6./ INFORMATIONS DU PRESIDENT**

### ***6./1 Agenda***

Commission des finances le 25/09/19 à Besançon

Bureau de direction le 14/10/19 à Besançon

Comité de direction le 01/10/19 à Besançon

### ***6./2 Sections sportives***

Une proposition d'attribution des subventions 2018/2019 aux sections sportives préparée par Grisélidis TALON et Gaëtan HENRIOT est dévoilée aux membres du comité.

Daniel ROLET explique que nous dépendons des subventions qui sont attribuées par la ligue aux sections sportives, pour pouvoir fixer les nôtres. Celles de la ligue viennent d'être connues.

Le budget global concernant la ligne subvention aux sections sportives est respecté.

***Le comité de direction valide à l'unanimité la proposition d'attribution des subventions.***

### ***6./3 Radiation arbitre***

Le club de l'US Sochaux a adressé une demande concernant un arbitre radié par la CDA lors de la saison 2015/2016. Ce club demande à ce que la décision de radiation soit révisée.

Après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Marie ROBELIN, président de la CDA,

***Vote pour : 23***

***Vote contre : 0***

***Abstention : 0***

***Le comité de direction décide d'autoriser cette personne à repasser l'examen d'arbitre de district, épreuve théorique et épreuve pratique.***

### ***6./4 Assemblées Générale 2020***

Assemblée Générale de la FFF le 12/12/2020

Assemblée Générale de la LBFC le 07/11/2020

Assemblée Générale du district 02/10/2020. Elle devrait se tenir à Voujeaucourt, une proposition de salle nous ayant été faite.

### **6./5 100 femmes dirigeantes**

Nous avons fait la présentation cette saison de la candidature de Nelly JULLIARD. La décision en incombe à la commission fédérale. Daniel ROLET rappelle qu'il s'agit pour la personne désignée d'un engagement important, avec besoin de nombreuses disponibilités.

### **6./6 Certificats médicaux**

Il y a beaucoup de certificats médicaux à renouveler cette saison, ce qui pose des soucis sur les licences joueurs.

Concernant les arbitres, la date du 31 août 2019, fait prendre du retard sur les certificats.

## **7./ QUESTIONS DIVERSES**

### **7./1 FMI**

De nombreux problèmes de fonctionnement sont constatés depuis le début de saison. Ces problèmes sont indépendants de notre volonté et mobilisent les services informatiques de la FFF

### **7./2 Récompenses à l'AG du 18 octobre**

Jean Marie ROBELIN demande s'il est possible de récompenser un arbitre qui officie depuis 46 ans. Une réponse positive lui est bien évidemment fournie.

### **7./3 Point sur licences**

A ce jour, baisse de -5,1% en Ligue, c'est la moins forte baisse de toutes les ligues.

La répartition est la suivante :  
- 8% en Séniors G  
+ 10% en Féminines

Au niveau de notre district, la baisse est de - 4,4%.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 21h15.

**Le Président,**

**Daniel ROLET**

**Le Secrétaire Général**

**Jean-Jacques AUBRY**